



Stage de Master

M1S2_Stage d'immersion dans la pratique professionnelle

Niveau Master - Semestre : M1S2

UE4 · 4 à 6 mois · 28 ECTS + 2 ECTS

. . Enseignants et enseignantes

Le stage de M1S2 est encadré par l'enseignant en charge de l'atelier de projet du semestre M1S1.

La note de rapport de stage est intégrée au bulletin de notes du semestre M1S2.

. Calendrier – dates exactes

Le stage long de master :

- A lieu lors du semestre M1S2,
- Est validé en amont par la signature de la convention de stage par l'ensemble des parties,
- A une durée totale comprise **entre 4 mois et 6 mois**,
- Il ne peut pas être scindé dans deux organismes d'accueil différents,
- Ne doit en aucun cas empiéter sur les dates de cours, avant validation des dates effective de stage, se référer au calendrier du semestre suivant.

. Descriptif

En Cycle Master, les stages d'immersion dans la pratique professionnelle à l'international sont encouragés.

Ils peuvent être réalisés dans :

- Une petite, moyenne ou grande entreprise, publique ou privée,
- Un organisme ou un service public local, régional ou national,
- Un institut de recherche,
- Une fondation,
- Une organisation, ONG ou association sans but lucratif.

Note : **Pour les AI + IA**, possibilité d'effectuer le stage dans les structures de type :

- a - Agence d'architecture travaillant de façon coordonnée avec un Bureau d'Etudes Techniques (BET) défini.
- b - Bureau d'Etudes Techniques intervenant sur un projet d'architecture identifié.

Dans tous les cas, l'objet du stage devra être validé par le responsable AIIA de l'ESA et la structure d'accueil.

. Objectifs pédagogiques et compétences attendues

- Au cours de son stage, l'étudiante ou l'étudiant doit être mis en situation de responsabilité au sein de l'établissement d'accueil ;
- Il ou elle doit mobiliser les compétences acquises lors du premier cycle, de son premier semestre de Master ;
- Le stage choisi doit permettre à l'étudiant de préfigurer son parcours dans le monde du travail
- Le cas échéant, un plan de carrière prévisionnel pourra être présenté dans le rapport de stage ;
- L'étudiant ou l'étudiante doit prendre conscience du fonctionnement interne et externe de l'établissement (organisation de travail, méthodes de production et d'action, commercialisation ou recherche d'un soutien financier, développement du réseau) ;

- Il ou elle doit découvrir les textes respectifs, les réglementations, les associations et les personnes morales de droit public instituées par la loi (ex : maison des artistes pour les perspectivistes etc.) ;
- Il ou elle est encouragée à participer à la mobilité internationale notamment dans le cadre des programmes de l'Union Européenne.

. Pré-requis

- Avoir une connaissance approfondie des différentes réglementations auxquelles sont soumis les différents projets de construction.
- Maîtriser les outils conceptuels et graphiques du projet.
- Savoir évoluer professionnellement au contact des différents acteurs impliqués dans le secteur de la construction.

. Le rapport de stage

Cette démarche réflexive vous invite à décrire, dans un journal de bord, votre acquisition progressive des compétences visées en cycle Master, à travers votre expérience de terrain.

Le rapport de stage, comportant des extraits du journal de bord, ne doit pas rassembler l'ensemble de vos travaux de façon exhaustive, il doit synthétiser sous forme de récit ce que vous avez appris, associé à des preuves de compétences, soit toute réalisation attestant d'une compétence acquise.

Ces preuves de compétences peuvent être des réalisations académiques, par exemple :

- Dessins attestant de la conception de détails techniques de construction d'un projet ;
- Cartes et/ou diagrammes attestant de la réflexion sur les flux d'un projet à plus grande échelle ;
- Rendus attestant de la collaboration à la conception d'espace ;
- Photos de maquettes, mock up ou prototypes de projet en développement ;
- Autre medium écrit de type extrait de mémoire, extrait du cahier de recherche, etc.

Ou des réalisations professionnelles :

- Attestation de tuteur de stage en entreprise ou de toute autre partenaire professionnel,
- Recommandation de compétences sur LinkedIn, photos, visuels, etc.

Mené avec une prise de recul et un regard rétrospectif d'une part et prospectif d'autre part, ce récit traduira votre regard attentif et exigeant sur les situations rencontrées et vos engagements personnels et professionnels, en lien avec les compétences attendues en Master.

Voici quelques points d'attention qui peuvent guider votre écrit sur votre stage :

- Retour sur les choix présidant l'orientation vers la structure d'accueil (lien avec Domaine d'Etudes et/ou méthodes de travail spécifiques)
- Enoncé des points décrivant l'expérience menée (découverte de contraintes réglementaires qui appellent un savoir-faire de l'architecte pour les respecter ou les interpréter intelligemment, confrontation à la réalité d'échanges avec des maîtres d'ouvrages, montée en puissance du contrôle des outils numériques, apprentissage des modalités de suivi d'un chantier etc...)

Le rapport compte 30 à 50 pages maximum. N'oubliez pas de créditer les photos et images d'auteur et de citer le type de licence Creative Commons si besoin.

Le rapport de stage doit être correctement présenté, photographié et orthographié. Il doit relater fidèlement les tâches réalisées par l'étudiant.

. Plan indicatif du rapport de stage

Un rapport est un document soigné (mise page, rapport textes / illustrations, qualité de la rédaction, syntaxe et orthographe).

0. Couverture

Titre + illustration, nature du stage, nom et logo de l'École Spéciale, nom et prénom de l'étudiant(e), année / semestre d'étude, nom de l'enseignant référent, nom de l'organisme d'accueil, nom du maître de stage, dates du stage, date de remise du rapport.

1. Sommaire

Introduction et sommaire numéroté indiquant les différents chapitres : présentation de l'organisme d'accueil, mission confiée, description du stage, conclusions critiques, annexes.

2. Introduction

Elle indique le point de départ du stage : motivation et démarche de recherche de stage.

Elle donne les informations essentielles et présente le plan du rapport.

3. Présentation de l'organisme d'accueil

Statuts, historique, marchés, organigramme, matériel, budget, partenariats, clients.

4. Mission du stagiaire

Descriptions des rôles et tâches accomplies.

5. Description du stage

Il est conseillé de tenir quotidiennement un journal de bord. Il permettra de garder la mémoire et sera le fil directeur du rapport. Toutes les illustrations produites par le stagiaire (croquis à main levée, schémas, plans, coupes, photos de maquettes, de chantier, documents infographiques) seront légendées et insérées dans le texte.

6. Mise en perspective de la formation

L'étudiant de Master, à l'issue de sa mise en situation professionnelle, devra être en mesure de mettre en perspective sa formation.

Comment a-t-il été préparé aux missions qui lui ont été confiées ? Quelles compétences a-t-il mobilisées ? Quelle notion ou savoir-faire se sont révélés utiles ?

A l'inverse, comment le travail réalisé pourrait-il s'inspirer des notions ou des processus de projet appris ou rencontrés à l'ESA ?

7. Conclusions critiques

Conclusions critiques et évaluation au regard des objectifs et attentes de l'étudiant, des conditions de déroulement du stage, des relations établies par le stagiaire. Mise en perspective du stage d'immersion avec les stages réalisés précédemment et le projet professionnel de l'étudiant.

7. Annexes

- Glossaire des termes et notions techniques découvertes.
- Documents graphiques complémentaires.
- Attestation de fin de stage complétée par l'organisme d'accueil (obligatoire).

. Modalités et critères d'évaluation

Modalité d'évaluation

Le rapport de stage du stage Master doit être envoyé avant la fin du semestre en cours afin de valider le M1S2 et assurer un passage en M2S1.

Le rapport peut faire l'objet d'un complément si sa qualité est jugée insuffisante. La note figure dans le bulletin des semestres de M1S2 dans l'UE architecture et doit nécessairement être égale ou supérieure à 10.

L'absence de stage ou de rapport de stage validé entraîne la non-acquisition de l'UE Architecture et donc le redoublement du semestre.

Critères d'évaluation

- Sens et approche critique des situations rencontrées.
- Elaboration du positionnement professionnel du stagiaire.
- Ouverture sur un choix de carrière d'architecture éclairé.
- Problématisation des situation abordées.

. Procédure de signature de la convention de stage jusqu' 'à ce que vous receviez une nouvelle procédure à suivre sur AURIGA

1/ Téléchargez la Convention de Stage (France ou à l'Etranger) et l'Attestation de fin de stage <https://www.esa-paris.fr/la-pedagogie/formations/cycle-licence/stages>

2/ Cette Convention doit être dûment complétée :

- Page 1 :
 - o Votre nom et celui de l'organisme d'accueil
 - o Votre Niveau d'Etude Actuel
 - o Stage de MASTER
- Page 2 : les activités confiées et les compétences à acquérir
- Page 5 : votre signature, celle de votre professeur référent et celle de votre organisme d'accueil

N.B. : Aucune convention incomplète ne sera acceptée.

3/ Envoi à zissia_patel@esa-paris.net pour signature finale de la Direction de l'ESA

4/ Dès lors, vous pourrez enfin débiter votre stage

5/ Remplir l'attestation de fin de stage le dernier jour de stage et la joindre au rapport.

N.B. : Nul ne doit débiter un stage sans avoir établi préalablement une convention légale.

Dans le cas contraire ni l'étudiant ni la structure ne peuvent bénéficier d'une couverture d'assurance.

. Aide financière en cas de stage réalisé à l'étranger en Europe

- En cas de stage réalisé en Europe, une bourse peut être demandée.
- En cas de stage réalisé hors Europe, il est possible de demander une aide à la mobilité internationale.
Pour information, ces aides ne sont pas automatiques et leur montant dépend de la subvention globale allouée chaque année à l'Ecole Spéciale d'Architecture par Erasmus+.

Personnes ressources

- Mme Zissia PATEL : chargée du suivi administratif des stages
- Mme Lea LAULHERE : support à la recherche de stage, accompagnement hors-les-murs.